



Accident et mon carrossier ne veut pas me rendre ma voiture

Par **jonac1a**, le **19/07/2009** à **22:29**

Bonjour,

Voici mon histoire, le 23 juin en rentrant j'ai vu que la portcôté passagé de ma voiture était abîmée.

Ma voiture ayant passée la journée dans un parking j'ai supposé qu'une voiture m'avait touchée et était partie. Le lendemain matin je me suis rendue chez mon assureur afin de savoir que faire, il m'a dit de ne pas aller à la police car ça prendrait trop de temps et de remplir une déclaration, ce que je fais devant et avec lui.

Je lui explique mon histoire et j'écris sur ma déclaration " j'ai retrouvé ma voiture abîmée dans le parking" voilà ma grosse erreur car non je ne l'ai pas vue comme ça dans le parking mais en rentrant chez moi, j'ai juste supposé que ça c'était passé dans le parking, mais j'étais stressée et je ne savais pas que remplir cette déclaration était si importante.

J'ai une assurance multi risques, à ce jour mon assurance ne veut pas me rembourser car l'expert dit que ce n'est pas possible qu'une voiture ait été abîmée la mienne dans le parking, il pense que j'ai touché un poteau, je ne nie pas mais honnêtement je n'ai rien senti ni entendu si c'était le cas. J'ai mal rempli cette déclaration et si j'avais noté " je suppose que ma voiture a été abîmée dans le parking" j'aurais été remboursé, trouvez vous cela normal?? Mon assureur m'a envoyé chez un carrossier ou j'ai laissé ma voiture et il m'en a prêté une autre, jeudi dernier le carrossier m'appelle en me disant que ma voiture est finie et que je dois venir la chercher vendredi ou lundi car il a besoin de sa voiture. Vendredi je vais la chercher et il me donne une facture de plus de 3700 euros à payer. Je lui dis qu'il ne m'a jamais parlé que je devais payer moi car je n'ai pas encore eu le rapport définitif de l'expert et qu'en plus je n'ai jamais eu de devis. Le carrossier a fait les réparations sur ma voiture sans demander mon accord et sans avoir d'accord de l'assurance. Il ne veut pas me remettre ma voiture sans que je paye cette facture. Que faire, je n'ai plus de voiture, mon courtier me lâche dans cette histoire. Est-il en droit de garder ma voiture qui est neuve en plus ?

J'espère vraiment pouvoir trouver un conseil car je ne sais plus que faire car en plus si je voulais faire une contre expertise on ne sait même plus .

Merci